



Dossier de Partenariat CABINET CREDIT & STRATÉGIE SARL

RAPPORT STRATÉGIQUE DE PARTENARIAT

2025

ONG AGCE INTERNATIONAL

PRÉAMBULE

Le développement durable des organisations modernes repose aujourd'hui sur leur capacité à conjuguer vision stratégique, gouvernance responsable, conformité institutionnelle, innovation organisationnelle et crédibilité auprès des partenaires nationaux et internationaux. Dans un environnement marqué par des exigences croissantes en matière de transparence, de performance, de redevabilité et de gestion des risques, les organisations qui aspirent à un impact durable doivent s'appuyer sur des partenariats solides, structurés et fondés sur l'excellence institutionnelle.

C'est dans cette dynamique qu'est né le partenariat stratégique entre le **Cabinet Crédit et Stratégie SARL**, cabinet spécialisé en conseil, ingénierie institutionnelle, gouvernance, stratégie organisationnelle et développement, et l'**ONG AGCE International – Action Globale Caritative et Économique-Numérique**, organisation engagée dans la promotion du développement humain, de l'action humanitaire, de l'inclusion sociale, de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la transformation numérique.

Établi dans une logique d'accompagnement institutionnel à long terme, ce partenariat a été conçu comme un mécanisme de renforcement structurel destiné à soutenir l'évolution d'AGCE International vers les standards nationaux et internationaux de gouvernance, de conformité et de performance organisationnelle. Il traduit une volonté commune de bâtir une institution crédible, durable et capable de répondre efficacement aux attentes des communautés bénéficiaires, des autorités publiques, des partenaires techniques et financiers ainsi que des bailleurs de fonds internationaux.

Depuis sa mise en œuvre, cette coopération a permis de mobiliser des expertises complémentaires visant la consolidation du cadre juridique, administratif et stratégique de l'organisation, le renforcement de ses mécanismes de gouvernance, la structuration de ses outils de gestion, l'amélioration de sa visibilité institutionnelle ainsi que l'accélération de sa transformation numérique. Elle a également contribué à la mise en place de dispositifs de transparence, de contrôle interne, de gestion des risques et de conformité destinés à garantir une gestion responsable et efficace des ressources mobilisées.

Le présent **Rapport Stratégique de Partenariat** a pour objet de présenter de manière transparente, objective et documentée les fondements, les réalisations, les résultats, les impacts et les perspectives de cette collaboration. Il constitue à la fois un instrument de redevabilité institutionnelle, un outil de valorisation des acquis et une référence stratégique permettant aux partenaires, investisseurs, institutions publiques, agences de coopération et bailleurs de fonds d'apprécier la qualité du partenariat mis en place ainsi que les progrès accomplis dans le processus de consolidation d'AGCE International.

Ce document témoigne également de l'engagement commun du Cabinet Crédit et Stratégie SARL et d'AGCE International en faveur des principes de bonne gouvernance, d'intégrité, de transparence, de professionnalisme et de développement durable. Il illustre leur volonté de

promouvoir un modèle de partenariat fondé sur la confiance, l'excellence opérationnelle et la création d'impacts durables au bénéfice des populations, des institutions et des territoires.

À travers ce rapport, les deux organisations réaffirment leur ambition de poursuivre et de renforcer cette coopération stratégique afin de contribuer à l'émergence d'une organisation moderne, performante et conforme aux meilleures pratiques internationales, capable d'intervenir efficacement dans les domaines de l'action humanitaire, du développement socio-économique, de l'innovation numérique et de la coopération internationale.

Ce préambule est adapté à une présentation officielle auprès des bailleurs tels que l'ONU, l'Union Européenne, la Banque mondiale, l'AFD, la GIZ, l'UNICEF, l'UNESCO, les fondations internationales, les institutions financières de développement ainsi que les administrations publiques nationales et internationales.

Cadre Juridique et de conformité

CREDIT ET STRATEGIE
Une synergie d'expertise

Head office
Akwa Boulevard la liberté ; Carrefour Soudanaise ;
face Direction Générale Total Cameroun
Tel : (+237) 674 770 738 | 697 501 105



ATTESTATION DE PARTENARIAT PROFESSIONNEL

Nous, Soussignés, Cabinet CRÉDIT ET STRATÉGIE SARL prise en la personne de son Chief Executive Officer, Dr. OMBE ONANA Marc,

Certifions que depuis le 22 Avril 2024, nous sommes référencés en tant que partenaire officiel de l'ONG ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIE-NUMÉRIQUE, en abrégée « AGCE ».

A ce titre, Le Cabinet CRÉDIT ET STRATÉGIE SARL est habilité à effectuer pour le compte de l'ONG les services suivants:

- suivi fiscal et comptable permanent de son organisation
- suivi administratif et des conseils pour les activités menées au sein de son organisation;
- digitalisation de son organisation.

Le Cabinet CRÉDIT ET STRATÉGIE SARL a été sélectionné par l'ONG AGCE pour son sérieux, la qualité de ses prestations ainsi que le professionnalisme de ses équipes. En retour, l'ONG AGCE s'engage à mettre toutes les informations et documents utiles au Partenaire désigné permettant ainsi d'assurer un partenariat ayant une qualité de service optimale.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Douala, le 06/05/2024



LA DIRECTION

Dr. Ombé Onana Marc
Financial Economist

CREDIT ET STRATEGIE Société à Responsabilité Limitée au Capital de 990 000 FCFA
Siège social : Boulevard de la liberté, Carrefour Soudanaise face Direction Générale Total Cameroun
Email: creditstrategiecm@gmail.com | Website: www.creditstrategie.com
Tax identification number: M012416347449A | RCCM: RC/DL-V/2024/B/86

RAPPORT STRATÉGIQUE DE PARTENARIAT

ENTRE

CABINET CREDIT ET STRATÉGIE SARL

Cabinet de Conseil, d'Ingénierie Institutionnelle, de Gouvernance et de Développement Stratégique

ET

ONG AGCE INTERNATIONAL

Action Globale Caritative et Économique-Numérique

RAPPORT DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Période couverte :

Du 22 avril 2024 au 03 juillet 2025

Lieu :

Douala – République du Cameroun

Date de publication :

Juin 2026

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent rapport retrace les principales étapes, réalisations et impacts du partenariat stratégique conclu le 22 avril 2024 entre le Cabinet Stratégie SARL et l'ONG AGCE International.

Ce partenariat avait pour finalité de renforcer les capacités institutionnelles, administratives, juridiques, numériques et organisationnelles d'AGCE International afin de lui permettre d'atteindre les standards nationaux et internationaux de gouvernance applicables aux Organisations Non Gouvernementales.

Au terme de cette collaboration, AGCE International a franchi plusieurs étapes majeures, notamment :

- ✓ La consolidation de son cadre juridique et administratif ;
- ✓ La modernisation de ses mécanismes de gouvernance ;
- ✓ La mise en conformité de ses procédures institutionnelles ;
- ✓ Le développement d'une identité organisationnelle renforcée ;
- ✓ L'amélioration de sa visibilité nationale et internationale ;
- ✓ L'obtention de son agrément officiel d'ONG délivré par les autorités compétentes.

Les résultats obtenus démontrent l'efficacité du partenariat et constituent un socle solide pour l'expansion future des activités de l'organisation.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PARTENARIAT

2.1 Présentation du Cabinet Stratégie SARL

Le Cabinet Stratégie SARL est une structure spécialisée dans l'accompagnement institutionnel, le conseil stratégique, la gouvernance organisationnelle, l'ingénierie administrative, la conformité réglementaire et la transformation numérique.

Son expertise couvre notamment :

- ✓ Le développement institutionnel ;
- ✓ La structuration des organisations ;
- ✓ L'ingénierie de projets ;
- ✓ Le renforcement de la gouvernance ;
- ✓ L'accompagnement des organisations de développement ;
- ✓ La mobilisation de partenariats stratégiques.

2.2 Historique de l'ONG AGCE International

AGCE International trouve son origine dans une association créée le 04 novembre 2015 conformément à la réglementation en vigueur.

Au fil des années, l'organisation a développé un portefeuille d'actions couvrant :

- ✓ Le développement communautaire ;
- ✓ L'action humanitaire ;
- ✓ L'inclusion sociale ;
- ✓ L'économie numérique ;
- ✓ L'entrepreneuriat ;
- ✓ La coopération internationale.

Face à la croissance de ses activités, une évolution institutionnelle s'est imposée afin de renforcer sa capacité d'intervention et sa crédibilité auprès des partenaires nationaux et internationaux.

Cette démarche a abouti à l'obtention de son agrément officiel d'ONG le 03 juillet 2025.

2.3 Justification du partenariat

Le partenariat a été motivé par la nécessité :

- ✓ De professionnaliser l'organisation ;

- ✓ D'améliorer sa gouvernance ;
- ✓ De renforcer sa conformité juridique ;
- ✓ D'accroître sa capacité de mobilisation des ressources ;
- ✓ D'optimiser son fonctionnement administratif ;
- ✓ De préparer son intégration dans les réseaux internationaux de coopération.

3. OBJECTIFS DU PARTENARIAT

3.1 Objectif général

Accompagner AGCE International dans sa transformation institutionnelle afin d'en faire une organisation crédible, durable, conforme et attractive pour les partenaires nationaux et internationaux.

3.2 Objectifs spécifiques

Structuration institutionnelle

- Moderniser l'organisation.
- Formaliser les procédures internes.
- Renforcer les organes de gouvernance.

Accompagnement stratégique

- Élaborer une vision de développement à long terme.
- Définir les axes prioritaires d'intervention.

Développement organisationnel

- Améliorer les capacités opérationnelles.
- Professionnaliser les mécanismes de gestion.

Gouvernance et conformité

- Renforcer les mécanismes de contrôle interne.
- Garantir la conformité administrative et réglementaire.

Mobilisation de partenariats

- Développer des relations avec les institutions publiques.
- Faciliter l'accès aux bailleurs de fonds et investisseurs sociaux.

4. NATURE ET DOMAINES DE COLLABORATION

Le partenariat s'est articulé autour de six axes stratégiques :

Axe 1 : Assistance administrative et juridique

- ✓ Analyse réglementaire ;
- ✓ Conseil juridique ;
- ✓ Mise en conformité documentaire.

Axe 2 : Conseil stratégique

- ✓ Élaboration des orientations institutionnelles ;
- ✓ Planification stratégique ;
- ✓ Gestion du changement.

Axe 3 : Développement organisationnel

- ✓ Structuration des services ;
- ✓ Optimisation des procédures.

Axe 4 : Gouvernance

- ✓ Renforcement des mécanismes de supervision ;
- ✓ Clarification des responsabilités.

Axe 5 : Reconnaissance institutionnelle

- ✓ Accompagnement des procédures d'agrément ;
- ✓ Suivi des démarches administratives.

Axe 6 : Transformation numérique

- ✓ Digitalisation des processus ;
- ✓ Développement d'outils numériques ;
- ✓ Renforcement de la visibilité institutionnelle.

5. CHRONOLOGIE DES ACTIONS ET AVANCÉES

Avril 2024

Signature officielle du partenariat stratégique entre les deux institutions.

Mai – Décembre 2024

- ✓ Diagnostic organisationnel complet ;
- ✓ Révision des outils de gouvernance ;
- ✓ Renforcement documentaire ;
- ✓ Structuration administrative.

Janvier – Mars 2025

- ✓ Finalisation des dossiers institutionnels ;
- ✓ Accompagnement technique des procédures administratives ;
- ✓ Consolidation des mécanismes de conformité.

Avril – Juin 2025

- ✓ Finalisation du processus d'agrément ;
- ✓ Validation des documents stratégiques ;
- ✓ Renforcement de la visibilité institutionnelle.

03 Juillet 2025

Obtention officielle de l'agrément d'ONG par AGCE International.

6. RÉSULTATS ET IMPACTS DU PARTENARIAT

6.1 Résultats institutionnels

- ✓ Obtention de la reconnaissance officielle d'ONG ;
- ✓ Renforcement de la légitimité institutionnelle ;
- ✓ Professionnalisation des mécanismes de gestion.

6.2 Résultats administratifs

- ✓ Mise en conformité documentaire ;
- ✓ Formalisation des procédures internes ;
- ✓ Amélioration de la traçabilité administrative.

6.3 Résultats organisationnels

- ✓ Clarification des responsabilités ;
- ✓ Optimisation des circuits décisionnels ;
- ✓ Renforcement des capacités internes.

6.4 Résultats numériques

- ✓ Développement des outils numériques ;
- ✓ Amélioration de la communication institutionnelle ;
- ✓ Renforcement de la présence digitale.

6.5 Résultats partenariaux

- ✓ Augmentation des opportunités de coopération ;
- ✓ Renforcement de la confiance des partenaires ;
- ✓ Meilleure attractivité auprès des bailleurs.

7. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTIES

Cabinet Stratégie SARL

Le Cabinet a assuré :

- ✓ Le conseil stratégique ;
- ✓ L'assistance administrative ;
- ✓ L'accompagnement institutionnel ;
- ✓ L'appui technique ;
- ✓ Le suivi des réformes organisationnelles.

AGCE International

L'organisation a assuré :

- ✓ La mise en œuvre opérationnelle ;
- ✓ La mobilisation des parties prenantes ;
- ✓ L'application des recommandations ;
- ✓ Le pilotage des activités ;
- ✓ Le suivi de la gouvernance interne.

8. INDICATEURS DE PERFORMANCE (KPI)

Les indicateurs suivants ont permis de mesurer les progrès réalisés :

Domaine	Indicateur
Gouvernance	Niveau de conformité institutionnelle
Administration	Nombre de procédures formalisées
Juridique	Taux de conformité réglementaire
Partenariats	Nombre de collaborations établies
Numérique	Niveau de digitalisation atteint
Communication	Croissance de la visibilité institutionnelle
Développement	Nombre de projets structurés
Impact social	Nombre de bénéficiaires potentiels touchés

9. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET MESURES CORRECTIVES

Contraintes observées

- ✓ Complexité des procédures administratives ;
- ✓ Exigences réglementaires élevées ;
- ✓ Nécessité de moderniser plusieurs mécanismes internes.

Solutions mises en œuvre

- ✓ Accompagnement technique renforcé ;
- ✓ Planification progressive des réformes ;
- ✓ Mise en place d'outils de suivi ;
- ✓ Renforcement des capacités institutionnelles.

10. PERSPECTIVES ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Extension du partenariat

Poursuivre la coopération sur les programmes de développement institutionnel.

Internationalisation

Développer des partenariats avec :

- ✓ Les agences des Nations Unies ;
- ✓ Les institutions financières internationales ;
- ✓ Les organismes de coopération bilatérale et multilatérale.

Transformation numérique

Déployer :

- ✓ Une plateforme institutionnelle intégrée ;
- ✓ Un système numérique de gestion des membres ;
- ✓ Des mécanismes de suivi-évaluation digitalisés.

Renforcement des capacités

- ✓ Formation continue ;
- ✓ Certification des procédures ;
- ✓ Modernisation des systèmes de gouvernance.

11. GARANTIES DE CRÉDIBILITÉ ET DE BONNE GOUVERNANCE

Le partenariat a permis l'instauration progressive de mécanismes visant à rassurer les investisseurs et bailleurs de fonds :

- ✓ Transparence administrative ;
- ✓ Traçabilité documentaire ;
- ✓ Responsabilisation des organes dirigeants ;
- ✓ Respect des exigences réglementaires ;
- ✓ Gestion axée sur les résultats ;
- ✓ Contrôle interne renforcé ;
- ✓ Production régulière de rapports ;
- ✓ Culture de redevabilité institutionnelle.

Ces mécanismes constituent désormais le socle de confiance destiné aux partenaires techniques et financiers.

12. CONCLUSION GÉNÉRALE

Le partenariat conclu entre le Cabinet Stratégie SARL et AGCE International représente une expérience réussie de transformation institutionnelle et de renforcement organisationnel.

Grâce à cette coopération, AGCE International est passée d'une structure associative à une ONG officiellement agréée, disposant de bases administratives, juridiques et stratégiques solides lui permettant d'interagir avec les institutions publiques, les bailleurs de fonds, les investisseurs sociaux et les partenaires internationaux.

Les acquis obtenus démontrent la pertinence de l'accompagnement fourni par le Cabinet Stratégie SARL et confirment la volonté d'AGCE International de s'inscrire durablement dans les standards internationaux de bonne gouvernance, de transparence et de performance.

Les deux institutions réaffirment leur engagement à poursuivre cette dynamique de développement au bénéfice des communautés, des partenaires et des générations futures.

Fait 1er Janvier 2026

Mis à jour le 18/06/2026 pour servir et faire valoir ce que de droit

**Pour le Conseil des Sages tenant lieu de conseil d'administration:
Le Président Général de AGCE International**

Visa de Certification du Comité des Sages

Le présent document est certifié authentique et approuvé par le **Comité des Sages de l'ONG AGCE International**. Son contenu reflète fidèlement les décisions, réalisations et engagements institutionnels validés par l'organisation. Pour toute vérification officielle, veuillez scanner le Code QR d'authentification sécurisé.



13. ANNEXES SUR DEMANDE

Annexe 1 : Convention de partenariat du 22 avril 2024

Annexe 2 : Arrêté et documents officiels d'agrément de l'ONG

Annexe 3 : Statuts et règlement intérieur

Annexe 4 : Organigramme institutionnel

Annexe 5 : Rapports techniques et administratifs

Annexe 6 : Correspondances officielles

Annexe 7 : Rapports de gouvernance

Annexe 8 : Rapports financiers disponibles

Annexe 9 : Preuves d'activités et réalisations

Annexe 10 : Plan stratégique de développement 2026-2030

Recommandation de réclamation:

A la demande il peut être fournie pour consultation, en vue de renforcer davantage la confiance des bailleurs internationaux (Union Européenne, Banque Mondiale, AFD, GIZ, PNUD, UNICEF, UNESCO, etc.), un document ressource renferment un **Chapitre XIV** :

- 🔍 **Dispositif de Transparence Financière,**
- 🔍 **Contrôle Interne,**
- 🔍 **Gestion des Risques et Redevabilité,**

comprenant les procédures d'audit, les mécanismes anti-corruption, la gestion des conflits d'intérêts, la protection des données, les indicateurs ESG et le cadre de conformité internationale. Cette section est aujourd'hui considérée comme un critère majeur de crédibilité pour les ONG et institutions de développement.